

Décision

Générale

colonial

Décision n° 111/SG/FIN accordant une subvention de trente millions de francs Djibouti (30.000.000 FD) à la mission catholique du Territoire Français des Afars et des Issas.

n° 111/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
30 janvier 1968

Numéro JO
n° 3 du 10/02/1968

Date du numéro
10 février 1968

TEXTE INTÉGRAL

Une subvention de trente millions de francs Djibouti (30.000.000 FD) est accordée à la mission catholique du Territoire Français des Afars et des Issas, représentée par Mon seigneur Bernardin Hoffmann, à titre de contribution aux œuvres d'intérêt social. Cette Somme sera mandatée en quatre fractions qui pourront ne pas être d'égal montant. La dépenses susvisée est imputable sur le budget local,

chapitre 28, article 2, paragraphe 1, exercice 1968.